

Lisocabtagene maraleucel

Substance active

Lisocabtagene maraleucel

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Breyanzi

Mesures additionnelles de réduction du risque validées par l'ANSM et diffusées par le(s) laboratoire(s) exploitant(s) le(s) médicament(s)

Le matériel pédagogique comprend :

- Une brochure destinée aux professionnels de santé contenant notamment :
 - des recommandations pour l'identification et la prise en charge, du syndrome de relargage des cytokines (SRC) et des effets indésirables neurologiques graves.
 - des instructions pour la décongélation et l'administration de Breyanzi.
- La carte patient explique les symptômes du syndrome de relargage des cytokines et des effets neurologiques graves pour lesquels le patient doit contacter immédiatement l'hématologue en cas de survenue ; la nécessité de rester à proximité du centre où Breyanzi a été administré pendant au moins 4 semaines après la perfusion de Breyanzi ; la nécessité de conserver à tout moment la carte patient ; une mention rappelant au patient qu'il doit présenter la carte patient à tous les PDS.

 [Brochure pour les professionnels de santé \(01/04/2026\)](#)

 [Carte patient \(01/04/2026\)](#)

Agence européenne du médicament

[Données EMA](#)

Lire aussi